Annexe 1 - Pertes de récolte – Pomme – Miel

Températures élevées du 28 juin 2019

Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité pour l'année 2019

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| **N° PACAGE : 034**|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Pomme

Code culture	Nature de la culture	Surface sinistrée (ha)	Quantité récoltée non déclassée (a)	Quantité récoltée déclassée à l'industrie (b)	Quantité récoltée totale (c) = (a)+(b)	Unité (t, q, kg)	Nom de l'organisation de producteurs (OP) agréée à laquelle vous adhérez	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en €	Autre indemnité hors assurance en €
								Grêle	MRC		
94574	Pomme Gala										
94571	Pomme Pink Lady										
94560	Pomme Granny Smith										
94565	Pomme reinette bouche										
94553	Pomme bouche autre										

Miel

Code culture	Nature de la culture	Nombre de ruche en production	Quantité récoltée totale	Unité (t, q, kg)
91214	Miel			

Date :
Signature :